

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée spéciale téléphonique du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 octobre 2014 à 13h30.

Présence :

- M. David Price, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Hélène Dauphinais, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué. Le règlement numéro 1 de Valoris mentionne que l'avis de convocation doit être transmis au moins 24 heures à l'avance par un autre moyen que postal. L'avis de convocation a été envoyé jeudi le 16 octobre et l'ordre du jour et les documents pertinents ont été envoyés mardi le 21 octobre. Donc, les délais étaient respectés selon la réglementation.

3) Vérification du quorum ;

M. Claude Brochu mentionne qu'il y a quorum.

4) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2014-10-23-0386

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié:

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Vérification du quorum ;
- 4) Adoption de l'ordre du jour ;
- 5) Résultat d'appels d'offres – reconstruction d'une partie du chemin Maine Central ;
 - a) Résultats des soumissions ;
 - b) Décision ;
- 6) Résultat d'appels d'offres - agrandissement du bassin d'accumulation de lixiviat du L.E.S.
 - a) Résultats des soumissions ;
 - b) Décision ;
- 7) Gala en environnement ;
- 8) Financement FCM ;

- 9) Date de la prochaine réunion : 27 novembre 2014 ;
- 10) Levée de l'assemblée.

Adopté

5) Résultat d'appels d'offres – reconstruction d'une partie du chemin Maine Central ;
a) Résultats des soumissions ;

Le montant estimé pour les travaux est 1 417 851.10 \$, plus taxes. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 octobre 2014 à 9 heures. Le montant du règlement d'emprunt est de 1 488 731.50 \$, taxes nettes.

Nous avons eu 5 soumissions, les trois plus basses sont :

1	Sintra	1 111 915.97 \$ plus taxes (1 153 175.84 \$, taxes nettes);
2	Couillard Construction	1 112 069.70 \$ plus taxes;
3	TGC	1 169 810.30 \$ plus taxes;

L'analyse de la conformité des soumissions est en cours par les professionnels.

b) Décision ;

Résolution 2014-10-02-0387

Proposé et résolu unanimement d'accorder le contrat pour la reconstruction d'une partie du chemin Maine Central, à l'entreprise ayant la soumission la plus basse conforme, le tout conditionnel à la réception de l'approbation par le MAMROT du règlement d'emprunt ainsi que la réception du certificat d'autorisation du MDDELCC pour réaliser les travaux. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document en lien avec cette entente.

Adopté

6) Résultat d'appels d'offres – agrandissement du bassin d'accumulation de lixiviat du L. E. S. ;

a) Résultats des soumissions ;

Le montant estimé pour les travaux est 120 010 \$ plus taxes. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre. Nous avons eu 9 soumissions, les trois plus basses sont :

1	Construction Groupe Prévost	103 740 \$ plus taxes (107 589.48 \$, taxes nettes);
2	TGC	117 400 \$ plus taxes;
3	Couillard Construction	121 742.07 \$ plus taxes;

La soumission de Construction Groupe Prévost comportait des irrégularités mineures qui ont été corrigées.

b) Décision ;

Résolution 2014-10-02-0388

Proposé et résolu unanimement d'accorder le contrat pour l'agrandissement du bassin d'accumulation du lixiviat du LES, à l'entreprise Construction Groupe Prévost au montant de 107 589.48 \$ taxes nettes.

Adopté

7) Gala environnement ;

Petit rappel est passé aux élus au sujet du Gala reconnaissance Prix d'excellence en environnement qui se tiendra le 28 octobre prochain.

8) Financement FCM ;

Valoris avait obtenu un prêt de 10 000 000\$ de la Fédération Canadienne des municipalités. Il faut maintenant choisir les termes de ce prêt : 10 ans à 2.85% ou 15 ans à 3.65%. Il est convenu d'envoyer à chaque membre un tableau

d'amortissement sur 10 ans et 15 ans afin de connaître l'impact. Chaque membre donnera son opinion et le directeur général pourra confirmer la décision du CA en fonction du consensus.

9) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion sera le jeudi 27 novembre 2014.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13h50.

Mme Nicole Robert, présidente

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier